

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

12 septembre 2022 À la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart ce douzième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures:

Sont présents : le maire, Gérard Litalien et les conseillers suivants : Johanne Horth, Georges Chapados, Laurette Grenier et Nancy Huard.

Sont absentes : Sylvie Lecourtois et France Grenier

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2022-179

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1 août 2022
4. Approbation des comptes
5. Lecture de la correspondance
6. Dossiers des élus
7. Résolution contrat ouverture des chemins-SEAO
8. Invitation ouverture des entrées des édifices municipaux
9. Paiement 1^{er} versement travaux rang 3
10. Directeur générale
11. Résolution incendie
12. Résolution achat terrain-vente pour taxe
13. Rapport festival
14. Rapport FAIR
15. Rapport de formation obligatoire des élus
16. Voirie (Directive de changement-intersection rang 3-route Lecourtois
17. Période de questions
18. Clôture de la séance

2022-180

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 1 août 2022 soit adopté tel que rédigé.

2022-181

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que le certificat numéro 09-2022 au montant de 64 809.40\$ incluant prélèvement et certificat numéro 09A-2022 au montant de 5 748.31\$ et certificat numéro 08B-2022 au montant de 354.68\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Que soit ajouté au certificat 09-2022 les factures suivantes SEAO au montant de 55.56\$, Raymond Chabot 6 950.23\$, Ville de Bonaventure 4 072.68\$ et Chapados Électrique 448.76\$.

2022-182

DON

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité fasse le don suivant à Mathis Grenier de 100\$ pour l'inscription au hockey.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2022-183

CAMPING QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil adhère à Camping Québec pour la saison 2023 au coût de 975.22\$.

2022-184

CONTRAT OUVERTURE DES CHEMINS-SEAO

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux directrice générale par intérim soit autorisée d'aller en appel d'offre sur le SEAO concernant l'ouverture des chemins pour une période de 2 ans.

2022-185

INVITATION OUVERTURE DES ENTRÉES DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que la Municipalité que Robert Loisel, Éric Grenier, Félix Larocque, Dany Huard et Philippe Huard soient invités à soumissionner pour l'ouverture des entrées des édifices municipaux pour une période de 2 ans.

2022-186

PAIEMENT 1^{ER} VERSEMENT-TRAVAUX RANG 3

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth que la Directrice générale par intérim soit autorisée à payer le premier versement des travaux du rang 3 :

| | | | |
|--------|---------|--------------|------|
| Soit : | EUROVIA | 709 804.95\$ | PAVL |
| | EUROVIA | 209 676.77\$ | TECQ |
| | ENGLOBE | 32 009.04\$ | PAVL |

2022-187

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que la municipalité demande à horizon emploi de faire paraître l'offre d'emploi pour le poste de Directeur général.

2022-188

ADOPTION DU RAPPORT FINAL 2021-DÉPÔT DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE 2019 À 2021

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie stipule que toute autorité locale doit adopter et transmettre au Ministre un rapport d'activités annuel par résolution;

CONSIDÉRANT que le rapport d'activités 2021 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie ainsi que le plan de mise en œuvre 2019-2021 ont été produits par le coordonnateur en sécurité, monsieur David Thibault présentés et déposés au conseil de la municipalité de Saint-Godefroi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Chapados,

et résolue à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de la municipalité de Saint-Godefroi adopte le rapport annuel 2021 ainsi que le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2019-2021.

2022-189

RÉSOLUTION ACHAT DE TERRAIN VENTE POUR TAXES

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse faire l'acte de vente par le notaire Moulin.

Que Nancy Castilloux directrice générale par intérim et M, Gérard Litalien, maire, soient autorisés à signer tous les documents notariés.

RAPPORT FESTIVAL

La directrice générale Nancy Castilloux fait rapport du Festival.

2022-190

RAPPORT PROJET FAIR

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité entérine le rapport FAIR et demande le remboursement de la deuxième partie.

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLUS

Nancy Castilloux directrice générale par intérim dépose le rapport de formation obligatoire des élus à la séance ordinaire de septembre.

VOIRIE

2022-191

DIRECTIVE DE CHANGEMENT N° 5

Il est proposé par Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité approuve la directive de changement no 5 soit l'asphaltage d'une partie de la route Lecourtois.

2022-192

ASPHALTAGE ROUTE DE L'ÉGLISE -NORD VOIE FERRÉ

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité accepte l'offre d'EUROVIA de 12 288\$ pour asphaltier le Nord de la voie ferré.

PERIODE DE QUESTIONS

2022-193

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Nancy Huard que la séance soit levée à 19h50.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Maire

Directrice générale par intérim

